

Équipement pour l'Éducation Physique

- 1 survêtement
- 1 sac de sport
- 1 paire de chaussures de sport (obligatoirement présente dans le sac)
- 1 gourde (réserve d'eau à amener à chaque cours d'EPS pour l'hydratation)

Équipement pour l'Atelier du Champ Habitat

- 1 double-mètre
- 1 paire de gants de manutention
- Le classeur de l'année précédente



Équipement pour l'Atelier du Champ Espace Rural Environnement

- Le classeur de l'année précédente
- 1 pochette à rabats
- 1 bleu de travail
- 1 paire de chaussures de sécurité
- 1 cadenas avec 2 clefs



Équipement pour l'Atelier du Champ Hygiène Alimentation Service

- 1 paquet de 100 pochettes plastiques transparentes perforées
- 1 paire de chaussures de type « Crocs » (l'achat sera à voir avec l'enseignante à la rentrée)
- 1 chouchou pour attacher les cheveux longs



Cette liste est valable pour l'année scolaire 2023 - 2024. Par conséquent, lorsqu'un article vient à manquer en cours d'année (bâton de colle vide, fin de cahier, encre épuisée dans un stylo ...), il appartient à votre enfant de vous le signaler afin de le remplacer, ou à défaut de vérifier par vous-même régulièrement.

Je compte sur votre vigilance et vous demande de responsabiliser votre enfant quant à la préparation de son sac chaque soir pour la journée de travail du lendemain, en s'aidant notamment de l'emploi du temps figurant sur son carnet de correspondance et sur Pronote.

Site du collège et lien vers l'ENT :

<http://www.college-palette-billa.fr/>

M. PRZEPIORKA

Directeur-Adjoint Chargé de la SEGPA